



central de la maîtresse-vitre, est du xiv<sup>e</sup> ou du xv<sup>e</sup> siècle, d'excellent style et très vénérée par tout le pays d'alentour.

Le retable de l'autel du bas-côté Nord renferme un grand bas-relief en bois qui représente la Pentecôte : le Saint-Esprit descendant sur la Sainte-Vierge et les Apôtres. C'est une scène d'une grande noblesse. Au-dessus se trouvent les statues de saint Michel, de saint Joseph et d'une sainte indéterminée.

Le retable de l'autel du Midi donne, en bas-relief aussi, la représentation du Rosaire : Notre-Dame et l'Enfant-Jésus remettant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienna. Tout autour sont les médaillons des quinze mystères, et sur le cadre on lit cette inscription : *MARIÆ. VIRGINI. MATRI. DEI. ET. REGINÆ. SS. ROSARII.* — 1694. 16 OCTOBRE. En 1856, M. Creyou, recteur, lisait cette inscription en la chapelle du Rosaire : « Cet autel a été fondé le 8 Octobre 1694 par Rosalie du Perrier dame de la Ville Morelle ».

Au haut, les statues de saint Yves, en surplis, camail et barrette, de sainte Barbe et de saint Jean l'Évangéliste.

A deux gros piliers cylindriques, qui se trouvent vers le milieu de l'église, sont adossées deux niches retables du xvii<sup>e</sup> siècle, renfermant les statues de saint Laurent et de saint Joseph.

Aux fonts baptismaux, sous un petit baldaquin supporté par deux cariatides, un bas-relief représente le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean.

*Peintures de la voûte.* — La voûte ou lambris en berceau est toute couverte de peintures représentant différentes scènes ou différents saints personnages entremêlés de têtes de chérubins entourées de nuages :

1. A l'abside, au-dessus du maître-autel, Notre-Dame assise comme sur un trône de nuages, couronnée d'étoiles.

Au-dessus de sa tête, le Saint-Esprit et, plus haut, le Père-Éternel tenant dans sa main droite le globe du monde.

2. Plus bas, d'un côté, la Sainte-Vierge et saint Joseph.

3. De l'autre, sainte Anne et saint Joachim.

4. Notre-Dame représentée en reine, debout, couronne en tête, vêtue d'un manteau fleurdelisé et portant dans ses bras l'Enfant-Jésus.

5. En face, saint Pierre en chape et tiare tenant les clefs du paradis.

6. L'Annonciation.

7. L'Assomption. Notre-Dame est enlevée sur des nuages entourée d'anges qui portent des fleurs et dont deux tiennent une couronne au-dessus de sa tête.

8. Adoration des bergers. Un ange est dans les airs chantant : *Gloria in altissimis Deo.*

9. Visitation.

10. Saint Jean l'Évangéliste bénissant une coupe d'où sort un serpent.

11. Un saint pape, bénissant de la main droite, tenant de la gauche la triple croix, vêtu d'une riche chape et coiffé de la tiare.

A la sacristie Midi, le lambris est aussi couvert de peintures de même style et très probablement du même peintre. Elles représentent Notre-Seigneur en croix, avec la Sainte-Vierge et saint Jean à ses côtés et la Madeleine à ses pieds. Au bas se trouve la signature : *HERBAVLT, pinxit, 1750.*

Dans l'église de Kergloff, autrefois trêve de Cléden, se trouvent des peintures semblables qui, d'après une inscription, ont été faites du temps de M. Le Gléau, alors recteur de Cléden-Poher.

Sur les murs de l'église sont encore visibles les croix de consécration, et sur un pilier du côté Midi, autour des armes de l'évêque consécrateur, Mgr de Coatlogon, de

*gueules aux trois écus d'hermine*, est tracée cette inscription commémorative :

HAEC ECCLESIA PRIVS RESTAVRATA ET AVCTA  
DEDICATA SEU CONSECRATA FVIT VNA CVM  
MAJORI ALTARI ET ALTARIBVS SANCTI SPIRITVS  
ET SANCTI ROSARII AB ILLVSTRISSIMO  
ECCLESIAE PRINCIPE FRANCISCO DE COATLOGON  
EPISCOPO ET COMITE CORNVBIENSI DIE  
PRIMA MAII 1694.

*Calvaire.* — Dans le cimetière, derrière l'abside, s'élève un calvaire retraçant diverses scènes de la Passion : la Flagellation ; le Portement de la croix ; Notre-Seigneur en croix entre saint Jean et la Sainte-Vierge, entouré de petits anges qui recueillent dans des calices son précieux sang. A des croix latérales sont attachés deux larrons.

Sur les angles du massif, montés sur des piédestaux, sont un centurion et un soldat à cheval. Sur l'un de ces piédestaux, on lit la date de 1575.

Derrière la croix sont adossées la Sainte-Trinité, la Vierge-Mère, couronnée, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras ; puis les statues de saint Pierre et de saint Paul.

La construction de ce calvaire est due sans aucun doute à Gilles de Kerampuil, recteur de Cléden-Poher à cette date.

*Reliquaire.* — Un joli reliquaire, ou chapelle funéraire, moitié gothique, moitié Renaissance, occupe le coin Nord-Est du cimetière. Les murs sont percés d'une porte et de quatre arcatures sur la façade Ouest, et de trois autres arcatures sur le pignon Nord. Au bas du rampant d'un pignon est un ange tenant un petit personnage nu représentant l'âme humaine ; de l'autre côté, la mort brandissant une lance.

*Inscriptions des cloches.* — Première cloche : « Jésus —

Marie, vénérable et discret missire Jean Le Gléau, licencié en droit, recteur de Cléden-Poher, évêché de Cornouaille ».

M. Le Gléau était recteur de Cléden en 1732-1737.

Deuxième cloche, venant dit-on de Carhaix :

*Mentem sanctam spontaneam*

*In honorem deo, patriæ liberationem.*

*Jacobus vadensis me fecit, MDCXIX.*

« J'ai une âme sainte et spontanée pour honorer Dieu et procurer la liberté du pays.

« J'ai été fondue par Jacques de Vaud en 1619. »

C'est donc un fondeur nomade, venant de Suisse, du canton de Vaud, qui a fondu cette cloche ; et telle était en effet la pratique durant le Moyen-Age ; les fondeurs parcouraient le pays et établissaient leur fourneau au pied du clocher qu'ils devaient enrichir de cloches nouvelles.

Cette inscription : *Mentem sanctam spontaneam, etc.*, était communément employée par les fondeurs suisses à cette époque. On la retrouve ou on la retrouvait sur deux cloches de l'ancienne cathédrale de Genève, portant la date de 1481 et 1509 ; sur une cloche de Jussy, dans le même canton, avec le même millésime que celle de Cléden, 1519 ; — à Aigle, canton de Vaud, 1435 ; — à Saint-François de Lausanne, 1508, ainsi que sur plusieurs cloches de Bourgogne, d'Angleterre, même de Rome. (Blavignac, la *Cloche*, p. 449 et s.)

Le mot : *Patriæ liberationem*, qui semble d'abord difficile à expliquer, se rapporte à une des attributions de la cloche que l'on trouve indiquée dans un statut du Chapitre de Quimper, du 30 Juin 1596, disant que, en temps de guerre, on doit sonner la cloche de la commune pour appeler le peuple contre l'ennemi.

Le *Bulletin de la Société Archéologique*, 1903, page 52,

signale, parmi les cloches déposées au port de Brest et mises à la disposition de l'Évêque de Quimper, en 1829, une cloche provenant de Cléden-Poher, pesant 79 kilos, portant cette inscription : *Vénérable et discret missire, Claude Dumain, recteur, Guillaume Falchier, fabrique 1760.*

Il y a au bourg une fontaine sous le vocable de Notre-Dame, et une statue de la Vierge à *Plaç ar Salud*, sur un point de la route de Carhaix à Châteaulin d'où l'on découvre le clocher de Cléden.

#### GILLES DE KERAMPUIL (1)

Parmi les Recteurs qui ont gouverné la paroisse de Cléden, il en est un qui mérite d'être signalé par son savoir et son zèle. C'est Gilles de Kerampuil, né vers 1530 de Jean de Kerampuil et de Marie de Kerprigent. Entré dans les ordres, il devint chanoine de Saint-Trémeur de Carhaix, recteur de Motreff, Tréaugat et Cléden. Il possédait ces trois bénéfices à sa mort, qui survint à Rennes, le 29 Septembre 1578 ; il était recteur de Cléden depuis 1569 et de Motreff depuis 1573. C'est à lui que l'on doit le calvaire daté de 1575, qui se voit dans le cimetière, et deux ouvrages bretons, les *Heures bretonnes* imprimées vers 1570, à Paris, chez Kerver, et la *Traduction du Catéchisme de Canisius*, en breton, pour l'usage de ses paroissiens. En voici le titre breton, et la préface en français, d'après M. Léopold de Lisle (*Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, XXII, p. 42) :

(1) Nous empruntons cette notice au travail de M<sup>me</sup> la comtesse du Laz, publié dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, et à l'étude de M. Léopold de Lisle sur la traduction bretonne du Catéchisme de Canisius, par le recteur de Cléden.

« CATECHISM || hac instruction || eguit an catholic-  
quet || meurbet necesser en amser presant, eguit || quelen,  
ha disquicfu an Iaouanddet : || quantafu composet en latin,  
gant || M. P. Canisius doctor en || theology, ves à socie || té  
an hanu à Jesus. || Goudé ez eux un abreget ves an pez a  
dléer principalafu || da lauaret en prosn an offeren dan  
tut lic. || Troet bremman quantafu à latin en brezo || nec,  
gant Gilles Kanpuil, persson en || Cledguenpochœr, hac  
autrou à Bigodou || ... A Paris, || pour Jacques Kerver,  
demeurant rue Saint || Jacques, à l'enseigne de la Licorne.  
|| M. D. LXXVI. »

« *A Révérend Père en Dieu messire François de la Tour,  
évêque de Cornouaille et seigneur de Penanstang, Gilles  
de Kanpuil, son humble serviteur donne salut.*

« Monseigneur, Désirant supléer mon absence par quel-  
que moyen et bienfaict, afin d'avoir quelque excuse, pre-  
mièrement devant Dieu, devant vous et tous ceux que j'ay  
en charge, j'ay pensé n'estre moins expédiant que néces-  
saire de prévenir et obvier à la rudesse du peuple vulgaire  
en la jurisprudence divine... Je me suis advisé de traduire  
en notre langue brette un petit catéchisme, premièrement  
composé par M. Pierre Canisius, docteur en théologie,  
lequel catéchisme, par estre plain de théologie et divine  
leçon, pourra beaucoup profiter à ceux de vostre diocèse...  
Seulement luy reste vostre faveur et autorité, Monsei-  
gneur, si tant est que veuillez me consentir le vous estre  
dédié, comme je désire, et vous supplie affectueusement  
et humblement, l'ayant traduit expressément pour l'usage  
du peuple de votre diocèse, lequel, s'il est si humainement  
receu de vous, et après d'iceluy vostre peuple, comme je  
le vous offre en forme des premières prémices et estrei-  
nes de mon pauvre labeur, m'avanceré de vous présenter  
et dédyer un autre et plus grand sujet que j'ay entre

mains, si Dieu me favorit de sa grâce, pour le réduire à telle perfection que je désire pour l'accommoder à sa gloire et à l'édification du peuple catholique, spécialement de vostre diocèse... De Paris, le huictiesme jour d'Octobre mil cinq cens septante six. De vostre plus attendu et obéissant serviteur à jamais, GILLES DE KANPUIL.

*« Aux lecteurs catholiques, Gilles de Kanpuil désire salut et félicité.*

« Depuis que Dieu m'a appelé à ceste charge et mienne profession (encores que j'en sois indigne), je me suis étudié de sçavoir quel pouvoit estre mon plus nécessaire et principal devoir pour d'un bon zèle m'y employer... Ce considéré, me suis laissé persuader de mon devoir et estat, et aussi de quelques miens amis, de vous traduire, lecteurs chrestiens, ce petit catéchisme, autresfois composé par M. P. Canisius, docteur en théologie... Je l'ay traduit et traduit en idiome brette, langage vulgaire de ma patrie, pour ne laisser au peuple aucune occasion d'excuse de n'apprendre ce que luy est nécessaire pour son salut...

« N'ayant étudié à orner le langage breton, ne l'estant quasi que par force, ayant esté, la grâce à Dieu et ceux qu'il m'a laissé pour pères (puisque, par sa volonté, j'ay perdu mes naturelz avant l'aage de discrétion), nourry entre les François et autres nations jusques à présent; ayment mieux, par la rudesse et simplicité de mon langage, exprimer le vray sens de mon subject qu'user de belles paroles, avecques peu de fruit et d'édification; joinct que la première modelle n'est jamais pollie, mais appropriée par la veue et maniement des bons esprits, qui ajoutent ou diminuent ce qu'ilz voyent d'excez et peu à propos. Suppliant tous lecteurs de corriger ce qu'ilz voirront nécessaire en ce petit catéchisme, ou bien excuser les fautes

qu'ilz y pourront noter et avoir esgard que ceste langue n'a jamais esté imprimée et hantée comme les autres, dont n'ay peu me prévaloir des traictz d'autruy et naturelz d'icelle, espérant estre excusé de mes propres...

« Si vous demandez la cause pour laquelle j'ay voulu traduire en langue vulgaire ce petit catéchisme, c'est que l'usage en a esté célèbre en l'église ancienne, comme saint Augustin, saint Cyrille et plusieurs autres saintz et grandz personnages nous l'appreignent par leurs escrits... Autre raison, pour ce que, estant adverty par un libraire de Paris, auquel on avoit faict des grandes instances pour imprimer le Nouveau Testament, traduit en langue brette par un Breton fugitif en Angleterre. Et d'autant que je cognois, tant par la relation de plusieurs doctes personnages anglois que le travail que je prins à la conférence de la langue angleche à la nostre, avecques laquelle elle a proche affinité, que la traduction qu'on a jà faicte en langue angleche estre en infinis lieux falsifiée et corrompue, et que telles traductions et traducteurs estans hors l'Église, n'ont et ne peuvent avoir aucune vérité, et que cependant cet apostat voudroit introduire son Nouveau Testament, autant ou plus suspect que celuy d'Angleterre, au grand désavantage des simples et aussi des autres, pour ce que ceste nouveauté, qui est en nostre temps fort prisée, leur feront recevoir ceste translation, laquelle pour l'imperfection de la langue, ne se peult bonnement faire sans erreur ou corruption, j'ai dressé ce petit bastillon, pour, si le malheur advient que ceste suspecte translation (pour le lieu d'où elle vient et celuy qu'on dict l'avoir faicte) est mise en lumière, que le peuple, estant auparavant tellement quellement adrexté et préveu par ce petit catéchisme, puisse de premier front cognoistre le pernicieux désir de ce nouveau monstre, le débeller et vaincre. Il sera aussy bon et propre pour prélatz, pas-

teurs, recteurs, maîtres d'école et pères de famille, pour eux instruire leurs enfants et domestiques... »

En 1649, Missire Tanguy Cnech, recteur de Cléden, résigna sa paroisse en faveur d'André Priser, avec retention de 420 livres de pension sur son bénéfice ; mais il n'avait que 22 ans, et quoique pourvu par Rome, le visa de l'Évêque lui fut refusé, ne pouvant être prêtre dans l'année. Priser résigna son titre à un certain Blouin ; mais cette résignation fut attaquée comme non valable, étant faite par un titulaire, Priser, auquel M. Cnech n'avait pu valablement résigner, et la paroisse fut définitivement donnée, en 1651, à André Bégasse, malgré la protestation des deux autres compétiteurs qui lui reprochaient de ne pas savoir le breton (1).

Bégasse ne tarda pas à être remplacé par M. Henri Falchier, qui fut un des prêtres séculiers qui s'enrôlèrent avec le P. Maunoir pour donner des missions bretonnes. Lors de la mission qui fut donnée à Cléden-Poher, en 1679, par 33 missionnaires, et qui dura six semaines, M. Falchier, avec le secours du V. P. Maunoir, essaya de porter remède à une des plaies de l'époque, la mendicité ; on réunit tous les mendiants, on procura des places dans les fermes à ceux qui étaient valides et on constitua un fonds de secours pour les autres.

#### RECTEURS DE CLÉDEN-POHER

1477. Décès de Yves Kerandraon.  
 1512. Olivier Guillaume, recteur et chanoine.  
 1530. Décès de Guillaume Fournier, recteur de Cléden et de Duault.

(1) Voir les arrêts de Volant. Communiqué par M. l'abbé Antoine Favé.

1543. Décès de Hervé Baelec.  
 1568. Décès de François Quelennec.  
 1569-1578. Gilles de Kerampuil, recteur de Cléden, de Motreff et de Tréaugat, chanoine de Saint-Trémeur, Carhaix.  
 1649. Tanguy Cnech résigne en faveur de André Priser.  
 1651. André Bégasse.  
 1652-1705. Henri Falchier.  
 1731. Décès de Nicolas Le Guen, le 31 Décembre.  
 1732. Yves Le Gléau.  
 1737-1780. Claude-Toussaint Dumain, né à Lanrivain-Bothoa en 1700, nommé recteur de Cléden au concours à Cour de Rome, en 1737, démissionnaire en 1780, il mourut en 1782. Son église avait, dit Mgr de Saint-Luc, « près de 20,000 livres d'argenterie ».  
 1780-1790. Claude Riou, né à Querrien, en Bothoa, en 1746. Son oncle Dumain lui résigna sa paroisse, le 5 Décembre 1780. Décédé à Jersey pendant la Révolution.

#### RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

- 1804-1818. Germain Favennec, de Pleyben.  
 1818-1824. Pierre-Jean Le Moal, de Carhaix.  
 1824-1845. Henry Salaun, de Landeleau.  
 1845-1848. Pierre-François Goardon, de Cléden-Cap-Sizun.  
 1848-1852. Jean-François Le Roux, de Loqueffret.  
 1852-1859. Jean-François Creyou, de Commana.  
 1859-1860. François-Marie Riou, de Saint-Pol-de-Léon.  
 1860-1867. François-Marie Craëc, de Morlaix.  
 1867-1873. Laurent Floc'h, de Brest.  
 1873. Jean Kerscaven.

## VICAIRES

1855.	Yves-Marie Meudec.
1863.	Yves-François-Marie Rolland.
1864.	Jean-Marie Cariou.
1865.	Jean-François Calvez.
1865.	Vincent Goavec.
1871.	François-Marie Larvor.
1873.	Jean-Louis Le Guen.
1874.	François-Louis Le Pors.
1875.	Yves Bohec.
1890-1905.	Paul-Marie Lormier.

## CHAPELLES

1<sup>o</sup> *Notre-Dame du Mur.*

La messe s'y chante le jour de la Quasimodo, pour la fête du Saint-Sacrement, le second dimanche d'Octobre, jour du grand pardon ; on y apporte en offrande du blé noir, et l'on invoque la Vierge par des neuvaines pour guérir des fièvres. Cette chapelle est appelée, au rôle des décimes, Notre-Dame du Moustoir ; les gens du pays prétendent qu'il y a eu autrefois en ce lieu des *Manach ru* (1856).

2<sup>o</sup> *Pratulo.*

Près du manoir, chapelle dédiée à sainte Anne. C'est dans cette chapelle que, le 20 Juillet 1662, Mgr du Louët baptisa Renée de Musuillac, fille de Jacques et de Marguerite Capitaine ; le parrain était Olivier du Louët, abbé de la Rive, archidiaque de Poher et chanoine de Quimper ;

Marie Quemper, épouse de Jan du Louët, était la marraine (1).

Deux autres chapelles figurent au rôle des décimes : Saint-Roch et Sainte-Candide.

## RÔLE DES DÉCIMES EN 1789

	Livres.	Sols.
M. Riou, recteur.....	84	15
La fabrice.....	20	
Le Rosaire.....	2	
Trêve de Kergloff.....	5	15
Notre-Dame du Moustoir.....	2	
Saint-Roch.....	2	
Saint-Nicodème.....	2	
Sainte-Candide.....	2	
La Trinité.....	2	
Saint-Nicolas.....	2	
TOTAL.....	124	10

\*  
\*\*

M. du Chatellier signale à deux kilomètres Ouest du bourg de Cléden, à la Roche, un camp avec deux mottes.

## MAISONS NOBLES

*d'après M. de Courcy.*

Cabournay : *de gueules à trois mains d'argent en pal.*  
Coetquévéran, Sr de la Haye : *vairé d'or et de gueules au chevron d'hermines.*

(1) Acte cité par M<sup>me</sup> la comtesse du Laz, dans sa généalogie de la maison Jégou du Laz.

Du Glaz, Sr de Pratulo : *d'azur au chateau de trois tours d'argent maçonné de sable.*

De Guer, Sr du Her : *d'azur à sept macles d'or, 3.3.1. au franc canton fretté de 8 pièces ; devise : Sine maculis.*

De la Haye : *d'azur à l'arbre d'argent, le tronc chargé d'un cerf passant d'or.*

De Kerdreffec, Sr du Ster : *d'argent à trois fascés de gueules ou écartelé d'or et d'azur.*

Muzillac, Sr de Pratulo : *de gueules au léopard lionné d'hermines.*

Penlaez : *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois molettes de même.*

Prévost, Sr de la Haye : *d'argent à trois bandes fuselées de gueules ; devise : Adversis major et secundis.*

Saisy, Sr de la Haye : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois colombes d'argent qui est Kerampuil ; aux 2 et 3 de gueules à l'épée d'argent en barre la pointe en bas piquant une guêpe d'argent et accompagné d'une hache d'armes de même en pal qui est Saisy ; devise : Qui est Saisy est fort et Mitis ut columba.*

